

## Quelques aspects de la morphosyntaxe du verbe en franco-manitobain\*

par

Sandrine Hallion Bres  
Collège universitaire de Saint-Boniface

### RÉSUMÉ

Du fait de sa complexité, le système verbal du français est une zone de la langue particulièrement sujette à la variation. L'objet de cet article est de présenter certaines caractéristiques de la morphologie et de la syntaxe verbales du franco-manitobain. Cette analyse s'appuie sur un corpus de français oral recueilli au cours des années quatre-vingt-dix dans le quartier francophone de Saint-Boniface à Winnipeg. Sur le plan morphologique, elle permettra d'examiner plusieurs points comme les formes des verbes, ou auxiliaires, *être* et *avoir*, l'usage des variantes vernaculaires de certains verbes (*aller* par exemple) et la présence de formes restructurées d'une fréquence plus ou moins importante (*ontvaient vs avaient* par exemple). Du point de vue syntaxique, nous retiendrons des phénomènes liés à l'accord du verbe, à l'usage des auxiliaires et à l'emploi des périphrases verbales.

### ABSTRACT

Due to its complexity, the French verb system is an area of language particularly subject to variation. This article presents certain morphological and syntactic features of verbs in Franco-Manitoban French. The analysis is based on French oral data gathered during the 1990s in the francophone quarter of St. Boniface in Winnipeg. In terms of morphology, the study permits close examination of verb forms, or auxiliaries, *être* and *avoir*, the use of vernacular variants for certain verbs (*aller* for example) and the determination of the rather

---

\* Je tiens à remercier Raymond Mougéon pour ses commentaires et ses précieuses indications.

frequent use of restructured forms (ontvaient versus avaient, for example). In terms of syntax, phenomena linked to verb agreement, auxiliary usage and the use of verbal paraphrase are discussed.

La présente étude se base sur un travail de recherche effectué dans le cadre de ma thèse de doctorat qui a porté sur plusieurs particularités morphosyntaxiques<sup>1</sup> du français parlé à Winnipeg (Hallion, 2000). Son objet est de présenter certains aspects de la morphosyntaxe verbale de cette variété de français. Ce faisant, je signalerai, aussi souvent que possible, la fréquence des traits linguistiques relevés dans mon corpus et les caractéristiques sociolinguistiques des locuteurs qui en font usage. En outre, il faut noter que, loin d'être spécifiques au franco-manitobain, les faits décrits sont attestés, entre autres, dans la plupart des variétés de français d'Amérique du Nord<sup>2</sup>.

Afin de constituer un corpus de français parlé dans la province manitobaine, j'ai réalisé une enquête qualitative au cours de trois périodes entre octobre 1995 et mai 1997. Toutes les entrevues ont eu lieu dans le quartier à forte concentration francophone de Saint-Boniface à Winnipeg. Il s'agit d'entrevues de type semi-dirigé, basées sur une grille de questions qui laisse une assez grande liberté d'expression à l'interlocuteur. Le questionnaire d'enquête porte sur l'histoire des francophones au Manitoba et les aspects de la vie en français dans la province. L'échantillon se compose de trente-trois locuteurs francophones natifs<sup>3</sup>, il est multi-générationnel et il comprend un nombre plus élevé de femmes (tableau 1).

**Tableau 1**

Répartition de l'échantillon par sexe et par tranches d'âges

Tranches d'âges	Femmes	Hommes	Total
20-40 ans	5	7	12
40-60 ans	7	4	11
+ de 60 ans	7	3	10
Total	19	14	33

S'il est représentatif d'un large éventail de générations, il est moins contrasté pour ce qui regarde le niveau

d'instruction: plus des trois quarts des informateurs ont fini leurs études secondaires (27 / 33), et plus des deux tiers ont entamé et souvent achevé des études universitaires (24 / 33). D'autre part, près de la moitié des informateurs occupe, ou a occupé, un emploi qualifié dans le tertiaire (15 / 33), et l'échantillon appartient essentiellement à un milieu social favorisé (tableau 2). De ce fait, on peut avancer que cet échantillon est principalement représentatif de l'élite franco-manitobaine. Il en résulte que le corpus de français parlé recueilli chez certains locuteurs présente, sur le plan morphosyntaxique, peu de caractéristiques régionales et contient une fréquence élevée d'usages qui sont similaires au français normatif ou qui tendent à se rapprocher des usages normés. Pourtant, une frange de l'échantillon emploie un nombre plus ou moins important de variantes vernaculaires<sup>4</sup> ce qui m'a permis de confronter les usages vernaculaires et les usages standard du franco-manitobain dans le cadre de mon analyse linguistique.

À partir du dépouillement statistique de certaines variables<sup>5</sup> de la morphosyntaxe verbale, j'ai en outre identifié les locuteurs représentatifs des usages linguistiques de chacun de ces pôles, le pôle standard et le pôle vernaculaire (tableaux 3 et 4). Le corpus recueilli a été intégralement retranscrit sur support informatique. Il comprend un total de plus de 500 000 mots ce qui correspond approximativement à cinquante-deux heures d'enregistrements. Notons que l'informatisation de l'ensemble du corpus enregistré a permis le dépouillement statistique de certaines caractéristiques morphosyntaxiques. Je tirerai profit de ces résultats statistiques pour donner la fréquence dans mon corpus de la plupart des aspects morphosyntaxiques retenus pour cette présentation.

Pour cette description du français parlé à Winnipeg, je retiendrai les caractéristiques morphosyntaxiques suivantes:

1. La morphologie de la première personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes, ou auxiliaires du futur, *aller* et *s'en aller*.
2. D'autres aspects de la morphologie verbale qui illustrent le rôle de l'analogie dans les restructurations observées.

Tableau 2

Caractéristiques sociolinguistiques de l'échantillon:  
 sexe, âge, éducation, profession, classe sociale et dominance des langues

	Sexe	Âge (ans)	Éducation		ISE <sup>1</sup> et classe sociale	Dominance des langues <sup>2</sup>
			Niveau d'études	Dernier diplôme		
1	M	97	secondaire	8 <sup>e</sup> année	31.32 / O	F
2	F	84	secondaire	7 <sup>e</sup> année	-	F
3	M	79	secondaire	non mentionné	34.93 / O	B
4	F	79	secondaire	9 <sup>e</sup> année	-	F
5	F	77	secondaire	12 <sup>e</sup> année	-	B
6	F	76	universitaire	baccalauréat	43.27 / M	B
7	M	75	universitaire	diplôme de droit	93.27 / MS	B
8	F	72	universitaire	un an après la maîtrise	43.27 / M	B
9	F	72	universitaire	baccalauréat	43.27 / M	F
10	F	69	universitaire	baccalauréat	43.27 / M	F
11	F	58	universitaire	maîtrise	70.19 / MS	F
12	M	50-60	universitaire	niveau doctoral	54.58 / M	F
13	M	54	secondaire	11 <sup>e</sup> année	38.15 / O	B

14	F	50	universitaire	non mentionné	70.19 / MS	F
15	F	48	universitaire	4 ans	70.19 / MS	A
16	F	46	universitaire	baccalauréat et plus	52.49 / M	A
17	M	44	univ. (non dipl.)	12 <sup>e</sup> année	50.27 / M	B
18	F	42	univ. (non dipl.)	12 <sup>e</sup> année	36.58 / O	B
19	M	41	universitaire	doctorat	52.49 / M	A
20	F	40	universitaire	maîtrise	57.30 / M	B
21	F	40	universitaire	baccalauréat et plus	50.83 / M	B
22	F	38	secondaire	12 <sup>e</sup> année	35.04 / O	A
23	M	37	secondaire	11 <sup>e</sup> année	32.27 / O	A
24	F	37	secondaire	12 <sup>e</sup> année	38.47 / O	A
25	M	34	univ. (non dipl.)	12 <sup>e</sup> année (secondaire)	21.37 / O	A
26	M	31	universitaire	dipl. en administration	52.49 / M	BA
27	M	29	universitaire	baccalauréat	50.18 / M	A
28	F	26	univ. (non dipl.)	12 <sup>e</sup> année (secondaire)	21.37 / O	A
29	M	23	universitaire	3 <sup>e</sup> année	-	B / SM <sup>3</sup>
30	M	22	universitaire	4 <sup>e</sup> année	-	B / SM

	Sexe	Âge (ans)	Éducation		ISÉ <sup>1</sup> et classe sociale	Dominance des langues <sup>2</sup>
			Niveau d'études	Dernier diplôme		
31	M	21	universitaire	2 <sup>e</sup> année	-	A
32	F	20	universitaire	1 <sup>re</sup> année	-	BF
33	F	19	universitaire	2 <sup>e</sup> année	-	BF

1. Indice socio-économique des professions au Canada (Blishen, Carroll et Moore, 1987): O (indice < 40) = classe ouvrière; M (indice 40-60) = classe moyenne; MS (indice > 60) = classe moyenne supérieure; - = indice non déterminé.
2. J'ai choisi l'auto-évaluation comme procédé d'appréciation de la dominance ou de l'équilibrage des langues chez les locuteurs bilingues interrogés. Cette méthode de cueillette de données, quoique souvent critiquée, a fait ses preuves, «puisque les données qu'elle permet d'obtenir concordent avec l'usage linguistique observé [...]» (Beniak et Mougéon, 1989, p. 77). Au cours de mes enquêtes, je n'ai pas directement posé aux locuteurs francophones la question de la dominance ou de l'équilibrage des deux langues. Pourtant, l'orientation du questionnaire les amenait à évaluer leurs compétences en français et à se définir vis-à-vis du bilinguisme. Bien souvent, les locuteurs révélaient naturellement leur langue dominante, ou témoignant de l'équilibre de l'une et de l'autre langue. Dans les cas peu explicites, j'ai complété les résultats en considérant leurs témoignages sur certains comportements ou attitudes: appartenance culturelle, utilisation des services en français, langue de la pensée ou du rêve, menace de l'anglais, etc. Ont également été pris en compte la langue principale de la scolarité, ainsi que l'usage des langues dans la sphère privée (foyer, amis, loisirs) et au travail.  
A = anglo-dominant; BA = bilingue équilibré à dominance anglaise; B = bilingue équilibré; BF = bilingue équilibré à dominance française; F = franco-dominant.
3. SM = «semilinguisme», cas de bilinguisme soustractif, qui se définit «par des pertes au niveau de la langue maternelle attribuables à l'apprentissage d'une langue seconde», qui mène «à une compétence adéquate dans aucune des deux langues» (Allard et Landry, 1987, p. 66). Comme pour la dominance linguistique, les cas de «semilinguisme» ont été identifiés d'après les témoignages des locuteurs sur leur compétence linguistique.

3. L'accord du verbe.
4. L'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* avec les verbes pronominaux et certains verbes intransitifs de mouvement ou de changement d'état.
5. L'emploi des périphrases verbales exprimant le futur et de celles qui marquent l'aspect duratif de l'action.

**Tableau 3**

Variables de la morphosyntaxe verbale ayant servi au classement des locuteurs du corpus

Variables	Description	Variante du pôle vernaculaire	Variante du pôle standard
1	première pers. du sing. du prés. de l'ind. des v., ou aux. du futur, <i>aller</i> et <i>s'en aller</i>	<i>je vas,</i> <i>je m'en vas</i> <i>m'as</i>	<i>je vais,</i> <i>je m'en vais</i>
2	Le prés. du subj. (troisième pers. du sing. et du plur.) des v. <i>aller, avoir, être, pouvoir, savoir, voir</i> et <i>vouloir</i>	Radicaux <i>all-, ay-,</i> <i>soy-, peuv-,</i> <i>sav-, voy-</i> et <i>veul-</i>	Radicaux <i>aill-, ai-,</i> <i>soi-, pu-,</i> <i>sach-,</i> <i>voi-</i> et <i>veuill-</i>
3	L'accord avec le sujet <i>le monde</i>	Accord pluriel	Accord singulier ou usage de <i>les gens</i>

**Tableau 4**

Classement de certains locuteurs du corpus

Locuteurs représentatifs du pôle vernaculaire	Locuteurs représentatifs du pôle standard
3 <sup>1</sup>	7
4	11
13	12
14	20

1. En gras, locuteurs-type de chacun de ces pôles.

## VAIS, VAS ET M'AS

Comme dans les variétés de français québécois et dans les français des diasporas, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes, ou auxiliaires du futur, *aller* et *s'en aller*, on observe l'alternance entre la série de variantes 1 (V1) *je vas*, *je m'en vas* et *m'as*<sup>6</sup> (1a-e) et la série de variantes 2 (V2) *je vais* et *je m'en vais* (2a-c):

(1)

- a. *Je vas* à la messe ici là en... en bas là (1)<sup>7</sup>
- b. *Je vas* aller au Club La Vérendrye là (2)
- c. Prends l'autobus icitte, débarque à la porte, pis quand je m'en reviens, *je m'en vas là*, pis je débarque sur l'autre bord, m'en viens icitte, [pis c'est]... c'est convenable (4)
- d. Là *je m'en vas* m'établir dans une petite communauté où c'est plutôt anglophone (14)
- e. *M'as* te montrer moi, d'où est-ce que je viens (3)

(2)

- a. Si *j'y vais* pas chaque semaine là, tu sais je me sens un peu gênée (15)
- b. *Je vais* en partager de ces machins avec vous (20)
- c. Pis, je me suis dit: «*Je m'en vais*<sup>8</sup> arroser la... la pelouse, [...]... après la classe» (6)

Sur l'ensemble du corpus, les V1 et les V2 sont aussi fréquentes les unes que les autres (49 % de V1 pour 51 % de V2). Plusieurs remarques sont à faire en ce qui concerne la répartition de l'usage de ces variantes chez les locuteurs du corpus:

1. Certains locuteurs n'emploient que les V1 (5/33), d'autres que les V2 (10/33). Chez les autres locuteurs du corpus, V1 et V2 alternent (18/33).
2. Des cinq locuteurs qui ont toujours employé les V1, trois comptent parmi les plus âgés de l'échantillon (locuteurs n<sup>os</sup> 1, 3 et 4).
3. La variante *m'as* se retrouve seulement chez les locuteurs n<sup>os</sup> 2 et 3, ce dernier regroupant 18/19 occurrences de la forme pour l'ensemble du corpus. Tout deux appartiennent à la tranche d'âges des plus de 60 ans. C'est dire que cette variante est aujourd'hui obsolète à Saint-Boniface<sup>9</sup> et que son usage est, en tout état de cause, stigmatisé par les locuteurs éduqués des couches sociales favorisées.



4. La forme *vas* est plus répandue que les résultats du dépouillement ne le laissent paraître. De même que pour *m'as*, ces résultats reflètent les condamnations qu'elle subit. Pourtant, c'est une variante dont on constate fréquemment l'usage dans le français parlé à Winnipeg en situation informelle.
5. Les recherches en milieu francophone ontarien et québécois (Mougeon et Beniak, 1991; Mougeon, 1996) montrent que les variantes vernaculaires *vas* et *m'as* dominent dans les corpus étudiés. Ceci reflète la composition des échantillons: ceux du Québec et de l'Ontario sont socialement plus diversifiés que l'échantillon manitobain.

### D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES DE LA MORPHOLOGIE VERBALE

Certaines particularités que je signalerai maintenant illustrent le rôle que joue l'analogie dans les restructurations relevées dans le corpus. Ainsi, on constate que le système verbal tend à se régulariser. Cette tendance se manifeste notamment par le choix d'un radical unique, ou par la réduction du nombre d'allomorphes de la base, pour les verbes qui en comportent plusieurs.

(3)

- a. Tu *envoyes* pas ta petite fille de six ans puis sept ans l'autre côté du chemin de fer, maintenant (5)
- b. Moi je l'*envoyerai* jamais de même (13)
- c. *Renvoye*-le [et] donne-moi une version française (19)
- d. Si ils veut parler en français qu'on les *renvoye* au Québec (19)

(4)

- a. On remet ça sur les flammes, puis là ça *bouille* encore une deuxième fois (27)
- b. J'*hâis* ça d'être traité, ou être vu comme immigrant (19)
- c. ... qui *promouvoit*... les services en français (26)
- d. ... pensais en tout cas des fois qu'ils *allent* faire ça (3)

(5)

- a. *Faisez* ben attention de vous autres de dire de quoi contre Saint-Malo, Manitoba! (3) (hapax)

Un autre cas très courant de régularisation du thème verbal est celui du participe passé *immergé* sur la base du

substantif fréquemment employé dans la province, *immersion* (dans *écoles d'immersion*):

(6)

Tu sais, à force d'être toujours *immersé* dedans (32)

Autre type de restructuration, celui du «surmarquage» des formes de troisième personne du pluriel de l'indicatif présent pour les verbes dont la forme, à cette personne, n'est pas marquée en français oral standard. Le procédé consiste à ajouter un yod ou une consonne au radical verbal:

(7)

a. Deux parents francophones qui *croient* en la langue (31) (hapax)

b. Ils *voient* juste qu'est-ce qui se passe (14)

c. Eux *croivent*... au Québec comme pays (17) (hapax)

d. Je pense que maintenant ils *l'apprécient* beaucoup (13)

e. Ils les *tusent* à coups de bâton (3)

f. Ils *jousent* beaucoup de musique (25)

De même, les formes non marquées du subjonctif présent, en français oral normé, tendent à se distinguer de celles de l'indicatif présent comme dans les exemples suivants:

(8)

a. Le curé et le prêtre, ils voulaient que... on *continusse* (1) (hapax)

b. Faut pas que je *voye* un livre français (8) (hapax)

Quant à la fréquence de ces formes dans le corpus, elle varie selon les verbes: si les formes relevées pour les verbes (*r*)*envoyer* (3a-d) ou *haïr* (4b) sont assez courantes dans l'ensemble du corpus, d'autres formes sont des hapax (*faisez*, *croient*, *croivent*, *continusse*, *voye*) ou n'apparaissent que très rarement (*jousent*, deux occurrences dans le corpus).

Une dernière restructuration de la morphologie verbale à être mentionnée en est une qui ne se retrouve qu'au niveau idiolectal. L'examen du corpus individuel du locuteur n° 3 révèle l'alternance entre deux formes de la troisième personne du pluriel du verbe *avoir* à l'imparfait de l'indicatif (9a-b): la forme *ontvaient*<sup>10</sup> [ɔ̃vɛ] (11/15 formes à la troisième personne du pluriel) et la forme *avaient*.

(9)

a. Oh oui! ils *ontvaient* un magasin (3)

b. Ils *avaient* faite un petit cabaneau dehors (3)

Au sujet de ce locuteur, il faut rappeler qu'il a également fait usage de la variante *m'as* et que, dans le cadre de mon analyse de corpus, je l'ai identifié comme le plus sûr représentant de la variété vernaculaire du franco-manitobain. Notons enfin que les formes *sontaient* (*sont* < *sontaient*) et *ontvaient* sont les formes uniques de la troisième personne du pluriel des verbes *être* et *avoir* dans le français métis (Papen, 1984) et dans le français du Missouri (Thogmartin, 1970). Ces formes sont des créations analogiques du langage enfantin qui se sont vernacularisées dans certains parlers français d'Amérique du Nord (Chaudenson, Mougeon et Beniak, 1993). Par rapport à *sontaient*, la forme *ontvaient* présente un degré plus avancé de vernacularisation, dans la mesure où la fréquence d'*avoir* est moindre que celle d'*être*.

### L'ACCORD DU VERBE

Au présent de l'indicatif, on constate l'alternance de l'emploi des formes non marquées de la troisième personne du singulier (10a-c) et de l'emploi de leurs contreparties marquées de la troisième personne du pluriel (11a-c):

(10)

- a. Il y a ben de leurs employés qui *a parti* (3)
- b. Ils *connâit* que je parle français (15)
- c. Les jeunes *veut* faire (19)

(11)

- a. Il y en a qui *ont* pas d'argent (4)
- b. Ils le *connaissent* un petit peu (19)
- c. Ils *veulent* qu'il soit reconnu comme les autres hommes d'État (10)

Ce phénomène de neutralisation, ou de «nivellement», est plus fréquent dans les cas d'accord du verbe avec le pronom relatif (10a), mais il s'observe également ailleurs (10b-c). Il affecte assez largement l'ensemble des locuteurs du corpus puisqu'au moins une occurrence de nivellement a été relevée chez la plupart d'entre eux (28/33 locuteurs, soit 85 % du total). Bien entendu, l'ampleur du phénomène est fortement variable selon les locuteurs et, souvent, les occurrences de nivellement sont très rares en regard de celles de l'accord en nombre et en personne. Chez deux locuteurs du corpus (n° 15 et n° 19), l'importance du taux de nivellement des formes distinctives de la troisième personne du pluriel

m'a permis d'étudier cette caractéristique de manière plus approfondie. Voici les principales conclusions auxquelles je suis arrivée:

- 1) La fréquence verbale joue en faveur du maintien de la forme marquée. Ainsi, les verbes les plus courants de la langue française (*être, avoir, aller, faire*) sont rarement nivelés. *A contrario*, les verbes les moins fréquents (catégorie *Autres* dans le tableau 5) obtiennent un taux de nivellement très élevé.
- 2) Le verbe *vouloir* connaît un nivellement extrême puisque, pour les locuteurs n° 15 et n° 19, la forme non marquée du singulier [vø] a complètement évincé la forme marquée de troisième personne du pluriel [vøɛl] (tableau 5). À ce propos, il serait intéressant d'étendre les recherches concernant le nivellement de *vouloir* à l'ensemble du corpus afin de vérifier si le taux de nivellement de ce verbe est aussi élevé à l'échelle du corpus et, tout particulièrement, chez les autres locuteurs qui font un usage restreint du français.
- 3) Les deux locuteurs des corpus individuels examinés ont en commun les caractéristiques sociolinguistiques suivantes:
  - une scolarisation exclusivement en anglais,
  - la concurrence précoce de l'anglais comme langue d'usage,
  - l'usage restreint du français dans leur vie quotidienne,
  - l'anglo-dominance (tableau 2).
- 4) Ces résultats corroborent ceux obtenus en Ontario (Mougeon et Beniak, 1991, p. 91-109). En effet, ces chercheurs identifient la faible fréquence verbale et la restriction dans l'usage du français comme les principaux facteurs qui influencent le nivellement.

### L'EMPLOI DES AUXILIAIRES AVOIR ET ÊTRE

Deux catégories de verbes témoignent de l'alternance dans l'usage de l'auxiliaire *avoir* et de l'auxiliaire *être* dans le corpus: les verbes pronominaux (12a-b) et certains verbes intransitifs de mouvement et de changement d'état (13a-h).

(12)

a. Je m'*ai* jamais senti Québécoise (28)

b. Je me *suis* pas sentie personnellement interpellée à aller là (10)

**Tableau 5**

Taux de maintien de la variante marquée distinctive de la troisième personne du pluriel selon la fréquence verbale chez les locuteurs n° 15 et n° 19

	Total des variantes	Rang de fréquence <sup>1</sup>	Total nivellement	% d'usage de la 3 <sup>e</sup> pl.
être	152	1	0/152	100 %
avoir	102	2	1/102	99 %
aller	49	3	1/49	98 %
faire	19	4	3/19	84 %
comprendre	14	5	3/14	79 %
vouloir	14	5	14/14	0 %
venir	12	6	9/12	25 %
dire	11	7	8/11	27 %
connaître	6	8	4/6	33 %
Autres <sup>2</sup>	28	-	22/28	21 %

1. Il s'obtient par l'addition des variantes nivelées et standard de la troisième personne du singulier et du pluriel de l'indicatif présent pour les corpus individuels des locuteurs n° 15 et 19.
2. Cette rubrique contient les verbes de moins de six occurrences (variantes nivelées et variantes standard confondues) dans les corpus individuels examinés, soit les verbes apprendre, entendre, haïr, lire, partir, prendre, pouvoir, remplir, se sentir, servir, sortir, subir, suivre, se tordre et vivre.

(13)

- a. J'ai arrivé au Collège (24)
- b. Les voyageurs *sont* arrivés (32)
- c. Il *a* parti dessus l'autre bord (3)
- d. Je *suis* partie en janvier (6)
- e. Des personnes du Québec qui *ont* venu s'installer (29)
- f. Il *est* venu au Québec avec moi (15)
- g. Notre étable *avait* tombé là (2)
- h. Le nom de ceux qui *sont* tombés (12)

Quant à la fréquence de ces alternances dans le corpus<sup>11</sup>, notons que pour les verbes de la première catégorie, l'emploi de l'auxiliaire *avoir* (V1) concerne 7/33 locuteurs et qu'il s'accompagne toujours de l'usage de l'auxiliaire *être* (V2) chez ces locuteurs. Pour l'ensemble du corpus, la V1 représente 21/578 occurrences des deux variantes confondues, soit 4 % du total des occurrences de la variable. Pour la seconde

catégorie de verbes examinée, la V1 est plus courante: sur l'ensemble du corpus, elle représente 45/426 occurrences des deux variantes confondues, soit 11 % du total des occurrences de la variable. Là encore, l'usage de la V1 s'accompagne toujours de celui de la V2. Pour les seuls verbes *arriver*, *partir*, *tomber* et *venir*, l'alternance entre l'emploi de l'auxiliaire *avoir* et celui de l'auxiliaire *être* concerne, à divers degrés, près de la moitié des locuteurs du corpus (16/33). Pour ces locuteurs, le taux d'emploi de la V1 pour ces quatre verbes s'élève à 21 %.

Pour conclure sur l'usage des auxiliaires dans le corpus, notons que

- les locuteurs appartenant au pôle standard de l'échantillon (tableau 4) n'ont jamais employé la V1 pour les deux catégories de verbes examinées. Ceci révèle le caractère stigmatisé de cet usage;
- pour la première catégorie de verbes, l'examen des caractéristiques sociolinguistiques des locuteurs qui emploient la V1 ne permet pas d'identifier de facteurs extralinguistiques favorables à cet usage;
- pour la seconde catégorie de verbes, l'examen des caractéristiques sociolinguistiques des locuteurs qui emploient les variantes non standard des quatre verbes étudiés montre que les plus forts taux d'usage de la V1 se retrouvent chez deux catégories de locuteurs: les locuteurs du pôle vernaculaire qui n'ont été que faiblement scolarisés (locuteurs nos 3, 4 et 13) et les locuteurs qui font un usage restreint du français ou ont été identifiés comme anglo-dominants (locuteurs nos 15, 19 et 29).

## LES PÉRIPHRASES VERBALES

Voici la définition que Georges Gougenheim donne du terme «périphrase verbale»:

Nous entendons par périphrases verbales les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel, dont le sens propre est plus ou moins effacé, et d'une forme nominale, participe ou infinitif, d'un autre verbe qui, lui, a gardé tout son sens. Le premier sert à indiquer que le procès exprimé par le second est affecté de certains caractères de temps ou d'aspect, de mode, d'action. Le premier élément peut être uni au second

soit directement, soit par l'intermédiaire d'une préposition ou d'une locution prépositive (Gougenheim, 1929, p. 1).

En dehors de la périphrase bien connue du français standard *aller* + infinitif qui, dans l'usage hexagonal, a valeur de futur proche et connaît au Manitoba une extension d'emploi puisqu'elle concurrence très sérieusement les formes synthétiques du futur chez tous les locuteurs du corpus (14a), on rencontre également les périphrases *s'en aller* + infinitif, ou sa forme contractée *m'as* + infinitif déjà mentionnée (14b1-b2), et *être pour* + infinitif pour exprimer ce temps (14c):

(14)

- a. Je *vas aller* là dans deux jours (17)
- b1. Ce soir je *m'en vas aller* là (2)
- b2. Parle-moi doucement, *m'as te parler* doucement (3)
- c. Je *suis pas pour* me... *m'abaisser* à son niveau (22)

La périphrase du futur dans le corpus est essentiellement *aller* + infinitif; l'emploi du tour *s'en aller* + infinitif apparaît tout à fait marginal. Il se rencontre le plus souvent à la première personne du singulier, sous la forme vernaculaire *je m'en vas*, et se retrouve chez moins d'un tiers des locuteurs du corpus. Ces derniers appartiennent, en grande majorité, à la tranche d'âges des plus de 60 ans. Au sujet de la tournure *être pour* + infinitif, notons qu'elle est également très peu fréquente vis-à-vis de la première périphrase (elle représente environ 2 à 3 % des formes périphrastiques du futur) et que les locuteurs du pôle standard l'emploient peu. D'autre part, elle apparaît dans la majeure partie des cas à l'imparfait de l'indicatif (15a-c) et, dans les hypothétiques introduites par *si*, son emploi correspond souvent à celui du semi-auxiliaire *devoir* qui peut marquer le futur en français standard (15b-c):

(15)

- a. *Ils étaient pour aller* le présenter au Québec (22)
- b. Si *j'étais pour lire* un roman, ce serait probablement en anglais (23)
- c. Si *j'étais pour raconter* des blagues, ça serait surtout contre les Français (27)

Dans le corpus, la périphrase qui marque l'aspect duratif d'une action est essentiellement celle du français normé actuel *être en train de* + infinitif (16a, 78 occurrences).

On observe pourtant une alternance de cet usage avec l'emploi de trois autres périphrases: *être après* + infinitif (dix-huit occurrences), sa variante *être après à* + infinitif (deux occurrences) et *être à* + infinitif (six occurrences) (16b-d).

(16)

- a. Ils sont en train d'apprendre le français (8)
- b. Vous êtes après enlever toutes sortes de mots (14)
- c. Deux petits-enfants qui sont après à jouer (2)
- d. Il était à charroyer là des sacs de sable (2)

Pour ce qui regarde la répartition de l'emploi de la première de ces périphrases duratives, remarquons qu'elle ne se rencontre jamais chez les quatre locuteurs les plus âgés du corpus (locuteurs n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4) qui emploient généralement le deuxième tour ou sa variante, *être après (à)* + infinitif. Les périphrases sont d'ailleurs rarement en compétition à l'intérieur d'un même corpus individuel et, quand elles le sont (chez 3 locuteurs sur 24 ayant employé au moins une occurrence de la variable), c'est la périphrase *être en train de* + infinitif qui compte généralement le plus grand nombre d'occurrences. Le tour *être après* + infinitif est celui qui concurrence le plus sûrement la périphrase du français standard et son emploi est assez répandu dans la langue parlée à Saint-Boniface. Sa fréquence relativement faible dans le corpus indique que son emploi est stigmatisé.

## CONCLUSION

En regard des études de description linguistique portant sur les variétés de français parlé en Saskatchewan ou en Alberta, celles qui traitent du français au Manitoba sont nombreuses (Hallion Bres, 2005). Pourtant, si l'on excepte les travaux de Papen (1984, 1998, 2004) sur le français métis, elles se sont particulièrement intéressées aux aspects phonologiques et lexicaux et ceux touchant à la morphosyntaxe restent à ce jour peu étudiés. Cette présentation de certaines caractéristiques de la morphologie et de la syntaxe du verbe en franco-manitobain aura, je l'espère, comblé une partie de ces lacunes.

## NOTES

1. Principalement les pronoms personnels, le verbe et les prépositions, ces dernières ayant fait l'objet d'un traitement de type lexicographique.



2. Notamment Brasseur (2001) pour le franco-terreneuvien; Péronnet (1995) pour le français acadien; le *Glossaire du parler français au Canada* (Société du parler français au Canada, 1968), La Follette (1969) et Seutin (1975) pour le français québécois; Mougeon et Beniak (1991) pour le franco-ontarien; Papen (1984) pour le français métis; Rochet (1993) pour le franco-albertain; Thogmartin (1970) pour le français du Missouri; Bollée et Neumann-Holzschuh (1998) pour le français cadien de Louisiane.
3. Un locuteur (27), issu d'un mariage linguistiquement mixte (français-anglais), avait l'anglais comme langue maternelle. Deux autres locutrices (16 et 28) ont un père anglophone et une mère francophone.
4. En raison de l'ascendance québécoise de bon nombre de Manitobains de langue française, les formes vernaculaires sont celles qui sont considérées comme telles en français québécois ((Société du parler français au Canada, 1930; La Follette, 1969; Seutin, 1975).
5. Le terme de *variable* désigne une même notion pour laquelle il existe une alternance entre plusieurs éléments linguistiques, plusieurs variantes, dans une variété de français donnée.
6. Cette dernière forme, issue d'une réduction morpho-phonologique de (*je m'en vas*, est uniquement employé comme auxiliaire.
7. Le chiffre entre parenthèses indique le numéro du locuteur.
8. Il n'existe aucune occurrence de la forme *je m'en vais* employée comme verbe principal dans le corpus.
9. Lors de mes différents séjours en milieu francophone à Saint-Boniface, mes observations ne m'ont pas permis de recueillir une seule occurrence de cette forme en dehors de la situation d'enquête.
10. Ou *onvaient* selon les auteurs.
11. Tous les temps composés de la voix active ont été examinés.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Réal et LANDRY, Rodrigue (1987) «Étude des relations entre les croyances envers la vitalité ethnolinguistique et le comportement langagier en milieu minoritaire francophone», dans THÉBERGE, Raymond et LAFONTANT, Jean (dir.) *Demain, la francophonie en milieu minoritaire?*, Saint-Boniface, Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, p. 15-41.

- BENIAK, Édouard et MOUGEON, Raymond (1989) «Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien», dans MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard (dir.) *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 69-104.
- BLISHEN, Bernard R., CARROLL, William K. et MOORE, Catherine (1987) «The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada», *The Canadian Review of Sociology and Anthropology / Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, n° 4, p. 465-488.
- BOLLÉE, Annegret et NEUMANN-HOLTZSCHUH, Ingrid (1998) «Français marginaux et créoles», dans BRASSEUR, Patrice (dir.) *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation*, Avignon, CECAV, p. 181-203. [Actes du colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», tenu à l'Université d'Avignon du 8 au 11 octobre 1996]
- BRASSEUR, Patrice (2001) *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 495 p.
- CHAUDENSON, Robert, MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard (1993) *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition, 139 p.
- GOUGENHEIM, Georges (1929) *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, thèse pour le doctorat ès lettres, Les Belles Lettres, 383 p.
- HALLION, Sandrine (2000) *Étude du français parlé au Manitoba, Aix-en-Provence*, thèse de doctorat de l'Université de Provence, 1323 p. (3 vol.)
- HALLION BRES, Sandrine (2005) «Bilan de la recherche sur le français parlé au Manitoba», dans FAUCHON, André (dir.) *L'Ouest: directions, dimensions et destinations*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 249-271. [Actes du vingtième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, qui a eu lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface du 15 au 18 octobre 2003]
- LA FOLLETTE, James E. (1969) *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français: morphologie et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 163 p. [Les archives de folklore n° 9]
- MOUGEON, Raymond (1996) «Recherche sur les origines de la variation vas, m'as, vais en français québécois», dans LAVOIE, Thomas (dir.) *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Niemeyer, p. 60-77.

- MOUGEON, Raymond et BENIAK, Édouard (1991) *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction*, Oxford, Oxford University Press, 247 p.
- PAPEN, Robert A. (1984) «Quelques remarques sur un parler français méconnu de l'Ouest canadien: le métis», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 113-139.
- \_\_\_\_\_ (1998) «Le parler français des Métis de l'Ouest canadien», dans BRASSEUR, Patrice (dir.) *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation*, Avignon, CECAV, p. 147-161. [Actes du colloque «Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire», tenu à l'Université d'Avignon du 8 au 11 octobre 1996]
- \_\_\_\_\_ (2004) «Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien», dans COVENEY, Aidan, HINTZE, Marie-Anne et SANDERS, Carol (dir.) *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.
- PÉRONNET, Louise (1995) «Le français acadien», dans GAUTHIER, Pierre et LAVOIE, Thomas (dir.) *Français de France et français du Canada: les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, Université Lyon III Jean Moulin, p. 399-439.
- ROCHET, Bernard (1993) «Le français parlé en Alberta», *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 5-24.
- SEUTIN, Émile (1975) *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 459 p.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1968) *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 709 p. [Réimpression de l'édition de 1930]
- THOGMARTIN, Clyde O. (1970) *The French Dialect of Old Mines*, Missouri, thèse (Ph.D), Ann Arbor (Michigan), 175 p.